

Commission de débat public Projet ferroviaire Bordeaux - Espagne

Questions posées par le Comité des Quartiers du Monteil

13, rue Henri Frugès 33600 Pessac

A l'heure actuelle, le financement de l'entretien des infrastructures de RFF est assuré par les péages que payent les différents opérateurs ferroviaires afin de pouvoir circuler sur les rails. Ces péages émanent des différentes circulations des trains TER, Fret, Rapides et Express ainsi que des TGV.

Les TGV assurant une grande partie du volume global de ces péages, si nous assistons à un Partenariat Public Privé pour le financement de cette Ligne à Grande Vitesse, ne risque-t-on pas :

- Que l'ensemble de ces péages ne serve plus à l'entretien des voies, voire au désendettement de RFF, mais aussi qu'il serve à rémunérer les différents actionnaires ?
- Que l'ensemble de ces péages serve uniquement au financement de l'entretien des Lignes à Grande Vitesse ?

Dans ces deux cas nous risquons d'avoir une augmentation du coût des péages par un désengagement des péages TGV sur les lignes classiques ce qui peut entraîner à plus ou moins long terme un transfert des trafics TER et Fret du rail vers la route.

Comment va être financé la future Ligne à Grande Vitesse ?

Mise en place des scénarios 1 et 2

Dans le cadre du doublement de la voie actuelle notre quartier du Monteil, avec la Cité Frugès comportant les habitations du Corbusier, va être touché de plein fouet.

Quelle emprise va être prise, quels effets cela va-t-il avoir sur l'habitat et son environnement ?

Quels types de nuisances vont subir les riverains pendant les travaux et à la mise en service de la LGV ?